

LÉGENDES DES DOCUMENTS GRAPHIQUES



ZONAGE

Limites de zones et secteurs

UC / zone urbaine des centres-bourgs et tissus anciens

UG / zone urbaine générale

UG+ / secteur de projet

UG* / secteur spécifique (ex : cités-jardins)

UE / zone urbaine économie et équipement

UE+ / secteur de projet

UV / zone urbaine verte

A / zone agricole

A1 / secteur agri-naturel de proximitéA2 / secteur agri-naturel paysager

N / zone naturelle

N1 / secteur agri-naturel de proximité

N2 / secteur naturel spécifique

AUG / Zone à urbaniser générale

AUE / Zone à urbaniser économie et équipement

2AU / Zone à urbaniser conditionnée

PATRIMOINES

Bâti remarquable

Bâti remarquable / petit patrimoine

---- Bâti remarquable / mur

Ensemble urbain

Site témoin

Filet d'alignement

Patrimoine géologique

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

Espace boisé classé (EBC)

Arbre isolé remarquable

•••• Continuité de nature à préserver

00000 Continuité de nature à créer

Espace d'interet écologique et paysager (EIPE)

EIPE - Boisement

EIPE - Espace vert

EIPE - Coeur d'ilot

EIPE - Terrain et jardin cultivé

EIPE - Zones et milieux humides

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

Emplacement réservé

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

 Linéaire de protection des commerces

 Linéaire de protection des rez-de-chaussée actifs

--- Marge de recul

MAITRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)

★ Bâtiment pouvant changer de destination